

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#71
NOVEMBRE
2022

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08 **DOSSIER**

Les métiers du « prendre soin »

p.14 **EN ACTION**

Sobriété énergétique : l'urgence d'agir

p.20 **C'EST PRATIQUE**

Sécurité informatique : alerte au chantage numérique

Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

MÉTROPOLE

GRAND LYON

#71
NOVEMBRE
2022



Isabelle Bertrand, assistante familiale, organise un atelier manuel pour la petite fille qu'elle accompagne au quotidien.

03

ACTUS

08

DOSSIER

Les métiers du
« prendre soin »

14

EN ACTION

Sobriété énergétique :
l'urgence d'agir

16

**REGARDS
CROISÉS**

Un chauffeur pas
comme les autres

18

**POINT
D'INTERROGATION**

Connaissez-vous
Noël Joly ?

19

EN PERSONNE

Un défi sportif au
service de la solidarité

20

C'EST PRATIQUE

Sécurité informatique :
alerte au chantage
numérique

21

LES ASSOS

22

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

24

TEMPS FORTS**DÉCODER
LES SIGLES DES
DÉLÉGATIONS**

DDR : Délégation Développement Responsable
DTEE : Délégation Transition Environnementale & Énergétique
DUM : Délégation Urbanisme & Mobilités
DGEEP : Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public
DSHE : Délégation Solidarités, Habitat & Éducation
DPIAF : Délégation Pilotage & Ingénierie Administrative et Financière
DRHMG : Délégation Ressources Humaines & Moyens Généraux

RÉFÉRENTS**Direction Générale des Services****Direction Communication externe :**

Eau et assainissement :
Amandine Dupré
Écologie : Cécile Bracco
Gestion des déchets nettoyage :
Ingrid Mourier
Énergie-développement durable :
Vèrène Saint-André
Voirie-végétal : Karine Lalo
Direction Prospective et dialogue public :
Léna Palenius

Délégation**Développement responsable**

Direction Valorisation territoriale
& relations internationales :
Stéphanie Weill
Direction Innovation numérique
& systèmes d'information :
Julien Veaux

Délégation Solidarités,**habitat et éducation**

Marie Slachetka / Madeleine Aufrand
**Délégation Ressources humaines
et moyens généraux**
Mission projets transversaux
et communication :
Aurélie Giron / Bénédicte Mouton
Service Documentation :
Cécile Ducharne

**DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE
HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 26 99 37 87

communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Jennifer Schies, Véronique Riffault,
Yves Estève, Émeline de Suremain

Crédit photos

Jérémy Cuenin, Thierry Fournier,
Éric Soudan, Anne Thomé,
Émeline de Suremain, Chloé Chifflet

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs





LA MÉTROPOLE DE LYON EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

L'agence de notation Fitch Ratings décerne de nouveau à la Métropole de Lyon la note AA, la plus élevée que puisse obtenir une collectivité territoriale. Ces résultats démontrent que notre métropole, dans un contexte économique et géopolitique difficile, parvient à développer un programme d'investissement ambitieux pour répondre aux besoins des habitants du territoire, tout en préservant des marges de manœuvre et sa santé financière.



SÉMINAIRE

LE SÉMINAIRE DES CADRES DSHE AXÉ SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La directrice générale adjointe, Corinne Aubin-Vasselín, a invité tous les encadrants le 14 octobre dans le cadre convivial de l'Embarcadère (Lyon 2), pour une journée de réflexion managériale et d'échanges sur les chantiers structurants de la délégation. Conférence sur la bio-inspiration dans le management par la docteure

en biologie Darja Dubravcic, village de stands sur l'inscription de la délégation dans la transition écologique, en lien avec les collègues des autres délégations de la Métropole... : une journée qui donne des idées et rappelle que la DSHE est au cœur des transitions sociales, managériales et écologiques portées par la Métropole de Lyon !

NUMÉRIQUE

SUPER DEMAIN, LE FESTIVAL DU NUMÉRIQUE ET DES ENFANTS, REVIENT !

DU 25 AU 27 NOVEMBRE À L'HÔTEL DE MÉTROPOLE

« Éteins donc cet ordinateur », « Lâche un peu ton smartphone »... Dans un environnement saturé de sollicitations numériques, quel parent n'a pas déjà demandé ainsi à son enfant de quitter sa bulle et de s'ouvrir au monde, ou tout au moins à la vie familiale ? Entre tchats et « fake news » ou projets collaboratifs au collège, quels usages et quelle intermédiation autour du numérique et de la question du corps ? C'est l'interrogation de la 3^e édition de Super Demain tournée vers un public d'enfants et



de jeunes adolescents. La Métropole organise des **visites spécialement pour les agents** : le samedi 26 et le dimanche 27 avec des médiateurs dédiés (créneaux de 30 min entre 10h et 12h). Venez discuter

librement, avec vos enfants, famille ou collègues, autour de parcours d'expositions et d'animations, de conférences ou tables rondes.

✂ **Programme et inscriptions sur Comète**

ESPACE DE TRAVAIL

NOUVEAU : UN LIEU DE CO-WORKING À L'HÔTEL DE MÉTROPOLE



La salle côté Garibaldi du restaurant administratif vous accueille les après-midis pour vous permettre de travailler en toute tranquillité. Espace réservé aux agents de la Métropole du lundi au vendredi (sauf le dernier vendredi du mois) de 14h30 à 17h30.

NUMÉRIQUE



LE WIFI DANS L'ENSEMBLE DE L'HDM

« Le Wifi est désormais disponible à tous les étages de l'Hôtel de Métropole. Les agents qui y travaillent ou y viennent en réunion peuvent désormais en bénéficier. Cette installation a nécessité un gros travail de la part des équipes de la DINSI pour la partie conception, études et conduite de projet, et de la DRHMG

pour la mise en œuvre, c'est-à-dire le câblage et l'installation de bornes dans les étages. » C'est la bonne nouvelle annoncée par Anne Jestin le 25 octobre dernier. La connexion est automatique sans saisie de code d'accès ; il suffit ensuite de lancer la connexion VPN (Pulse Secure) pour accéder à ses fichiers et applications.

ÉCOLOGIE

LONGUE VIE
AUX BIODÉCHETS !

La Métropole met en place un nouveau marché avec Les Alchimistes, une entreprise solidaire d'utilité sociale dont le métier est la collecte et le compostage des déchets alimentaires urbains en circuit court. Les Alchimistes formeront les équipes de cuisine de l'Hôtel de Métropole et de l'IDEF au tri des déchets alimentaires dans des contenants dédiés. Ils collecteront ensuite, une fois par semaine, les biodéchets bruts produits par ces deux restaurants, pour les transformer localement en compost. De quoi rendre à la terre de précieux nutriments et soutenir la pousse de nouveaux aliments à proximité !

MOBILITÉ DURABLE

CONTRÔLE
TECHNIQUE VÉLO

Le 1^{er} atelier « contrôle technique vélo » a eu lieu le 20 octobre dernier à l'Hôtel de Métropole, animé par Christophe Jarre et Cyril Chaufray du service Flotte Autos Vélos de la direction Logistique & moyens généraux, et l'unité Déplacements de la DRH. Une révision personnalisée de tous les points à connaître pour bien vérifier son vélo : des roues à la transmission en passant par les freins et les dérailleurs ! Dates des prochains ateliers à guetter sur Comète.



AGENDA

DU 19 AU 27
NOVEMBRE :

SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA RÉDUCTION DES
DÉCHETS

Cet évènement met le nez dans nos dressings : fabrication, usages de substances nocives, revers de la fast fashion... L'industrie du textile a un impact majeur sur l'environnement et les personnes qui fabriquent nos vêtements. Une semaine de réflexion pour changer nos pratiques ! Participez, entre autres animations, au concours photo du meilleur look vestimentaire vintage.

 Programme complet sur Comète

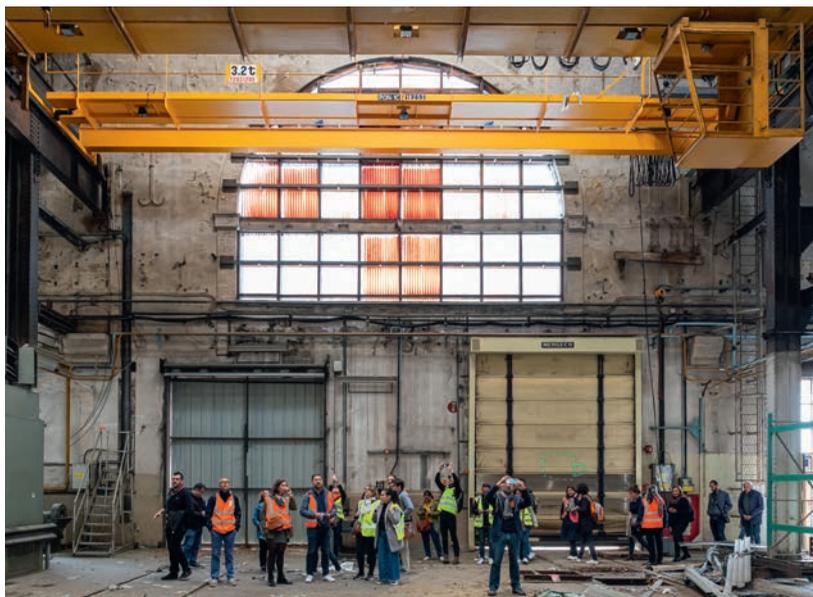
1^{ER} ET 2 DÉCEMBRE :
ENFANTS SANS NOËL



Pour que Noël n'oublie personne, la Métropole de Lyon, le Périphérique Nord et le Secours populaire français s'associent cette année encore pour aider les enfants défavorisés. Venez déposer vos dons **neufs ou en parfait état** dans les bacs installés dans le hall de l'Hôtel de Métropole pour cette opération réservée aux agents.

SÉMINAIRE

PLÉNIÈRE DÉLÉGATION URBANISME & MOBILITÉS



Le 30 septembre dernier s'est tenue la 2^e édition de la plénière de la DUM autour de la thématique « Nous et les autres » qui a réuni plus de 300 collègues de la délégation et mobilisé 19 partenaires. Au théâtre de la Renaissance à Oullins pour la matinée, cette rencontre s'est poursuivie au technicentre SNCF de la Mulatière pour finir avec un programme de visites de sites. Un grand moment « fabriqué maison » !



PODCAST



PRENEZ DE LA HAUTEUR EN ÉCOUTANT L'OREILLE INTERNE !

Au menu ce nouvel épisode : l'engagement contre l'habitat indigne avec Vanessa Tursic et Fanny Herda, le plan de lutte contre l'illettrisme piloté par Sylvie Martin, les prochaines étapes de la Régie publique de l'eau présentées par Christophe Drozd et le travail pour une mobilité durable des agents avec Solène Saout.



AGENDA

2 DÉCEMBRE À 11H11 : WEBINAIRE L'INSTANT MÉTROPOLE

À la veille du passage de l'eau en Régie publique, ce webinaire aura pour thème la politique de l'eau métropolitaine. De quoi mieux comprendre les enjeux de préservation et de sensibilisation autour de la ressource en eau !

Posez vos questions en amont à communicationinterne @grandlyon.com et inscrivez-vous ici :



12 ET 13 DÉCEMBRE : AGENTS AUX MAINS VERTES

Les ateliers organisés par l'équipe des serres de Parilly font leur retour pour une édition spéciale « Décorations de fêtes de fin d'année » ! Les agents aux mains vertes vont accueillir à l'Hôtel de Métropole entre 11h45 et 13h45.

Inscrivez-vous sur Comète dès fin novembre.



Pour écouter le podcast, flashez :



ACTUS RH

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, C'EST BIENTÔT !

Le 8 décembre, les agents de la Fonction publique territoriale voteront à l'urne ou par correspondance pour ceux inscrits selon cette modalité. Les agents de la Fonction publique hospitalière voteront, quant à eux, de façon électronique du 5 au 8 décembre. Les modalités détaillées sont jointes à votre bulletin de paie d'octobre. Le matériel de vote sera adressé à chaque

agent fin novembre par envoi à son domicile. Il précisera, pour les agents votant à l'urne, leur lieu de vote. Les listes des scrutins et candidats sont publiées sur Comète. Toutes les informations utiles jusqu'au Jour J sont visibles à la Une de Comète et évoluent chaque semaine.

➔ **Pour toute question :**
electionsprofessionnelles@grandlyon.com

Agents de la Métropole,
votez pour élire
vos représentants du personnel

**le 8 décembre
2022**

➔ Plus d'infos sur Comète,
rubrique Elections professionnelles 2022



Elections professionnelles 2022
Votez, ça compte !

GRAND LYON

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 6 octobre 2022



Mélissa Ali, DPIAF DAAJA • **Manon Aloïse**, DPIAF DAAJA • **Johanna Atlan**, DPIAF DAAJA • **Myriam Bekhouche**, DPIAF DAAJA • **Emilie Billaud**, DSHE MDML Vénissieux • **Agnès Blond Georges**, DSHE DPPE • **Bénédicte Boussières**, DRHMG DRH • **Olivier Brasquies**, DSHE MDML Tassin • **Nicolas Braun**, DSHE MDML Villeurbanne • **Sara Chaumon**, DSHE MDML Lyon 4 • **Sana Chebira**, DSHE MDML Vénissieux • **Laure Chretien Rochette**, DRHMG SRH DGR • **Delphine Couderc**, DRHMG SRH DGR • **Aissatou Diallo**, DSHE MDML Décines • **Clémentine Dumont**, DRHMG DLMG • **Stéphane Durand**, DRHMG DLMG • **Céline Elisabeth**, DSHE MDML Lyon 3 • **Marie-Hélène Essengue Doo**, DSHE DHL • **Céline Evin**, DSHE, MDML Neuville • **Sergio Fernando Bukaso**, DRHMG DPL/Collèges • **Jean-François Garrido**, DGEEP NET CO • **Pierre-Idriss Granger**, DRHMG DPM • **Mathilde Jacquemin**, DG DPPD • **Séverine Laudoux**, DSHE DHL • **Barta Maredj**, DSHE MDML Lyon 3 • **Cassandra Martinet**, DSHE MDML Villeurbanne • **Djamila Mehas**, DSHE MDML Lyon Ouest • **Aude Megias**, DG DVMAP/SCI • **Jacqueline Nsoki**, DSHE MDML Villeurbanne • **Arthur Pancoucke**, DG DVMAP/SAT • **Véronique Peray**, DSHE Ressources • **Jean-Marc Perotto**, DSHE MDML Rillieux • **Julien Pouillaude**, DTEE DED/DAE • **Oriane Rodride**, DSHE DSPMI • **Mamadou Siby**, DRHMG DPM • **Philippe Souleliac**, DRHMG DLMG • **Marine Supervielle**, DDR DIE • **Sophie Vauthrot**, DSHE MDML Villeurbanne • **Marie Veyret**, DSHE DDSMS • **Julia Vivier**, DSHE DPPE/prévention



REPORT DE CONGÉS, COMPTE ÉPARGNE TEMPS ET DON DE CONGÉS : C'EST LE MOMENT D'Y PENSER !

Au 31 décembre 2022, s'il vous reste des congés et RTT non pris sur 2022, vous pourrez les reporter, dans la limite de 10 jours, et les utiliser jusqu'au 31 janvier 2023, ou les déposer sur un Compte Épargne Temps (CET). Prenez connaissance de la Note de service 2022-23 pour vous assurer des modalités en vigueur et de leur application. Vérifiez vos compteurs sur TEMPRO !

Vous pouvez aussi opter pour un geste de solidarité en faisant un don de congés. Mode d'emploi disponible sur Comète > DRHMG > Responsabilité sociale et Préventions > Mon service Action et Innovation Sociale.

✂ **Toutes les informations relatives aux règles de congés sont sur Comète dans le Guide du Temps de Travail et Absences.**

ACCUEILLIR UN COLLÉGIEN OU UNE COLLÉGIENNE : UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC À LA PORTÉE DE TOUS !

Portez-vous volontaire pour faire découvrir votre métier sur une semaine à un jeune en classe de 3^e issu d'un collège du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP). Cet accueil - individuel ou collectif - est accompagné par l'association « Viens voir mon taf ». Il est indispensable pour ces jeunes et possible tout au long de l'année scolaire.

✂ **Mode d'emploi sur Comète et plus d'infos : bourseauxstages@grandlyon.com**



ZAC Gratte-Ciel Centre-ville

Focus sur Villeurbanne

Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur la direction territoriale de Villeurbanne, pilotée par Cyrille Labalme et son adjoint Olivier Rouvière. Leurs équipes interviennent sur un territoire de 1 495 km² où vivent 150 659 Grands Lyonnais.

Près de 400 agents de proximité y travaillent au quotidien :

- dans les services sociaux et médico-sociaux au sein des 5 MDML à Villeurbanne, pour accueillir en moyenne 45 000 usagers par an ;
- dans les services urbains pour le nettoyage, la voirie et la collecte ;
- au sein des 9 collèges publics.

Pour aller plus loin, une présentation en images est à découvrir ici :



David Oddou, agent de nettoyage



Florian Morel, agent de voirie



Équipe des agents métropolitains du collège Gilbert Chabroux



Choua Lao, éducatrice de jeunes enfants en réunion avec des assistantes maternelles, MDML Villeurbanne Sud



Ida Ramizi, agent polyvalent et de médiation, MDML Villeurbanne Nord



DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

« Sur le terrain de la territorialisation » était le thème du dernier webinar 11h11 l'Instant Métropole, diffusé en direct depuis le Pôle d'entrepreneurs LYVE sud de Givors, en Lône et Coteaux du Rhône. Retrouvez le replay ainsi que toutes les réponses aux questions posées en live dans la **FAQ sur Comète > À la Métropole > 11h11, l'instant Métropole.**



CORINNE AUBIN-VASSELIN,
Directrice générale adjointe
Délégation Solidarités, Habitat
et Éducation

Jamais notre société n'a eu autant besoin de professionnels du social et du médico-social. 12 millions de personnes vivent avec un handicap dans notre pays, 10 millions sont en situation de pauvreté et le vieillissement démographique se poursuit. Pourtant, en dépit des besoins croissants, on constate une pénurie de candidats aux métiers du « prendre soin ». À l'échelle du territoire, la Métropole de Lyon, plus particulièrement la délégation Solidarités, Habitat et Éducation (DSHE), est l'un des premiers employeurs de ces professionnels. Parmi ses nombreuses missions de service public, elle compte l'accompagnement social, la protection de l'enfance et l'aide aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Pour faire face à ces enjeux, nous allons nous appuyer sur le Projet métropolitain des solidarités. Voté en 2023, il va définir les orientations stratégiques transversales en matière de politiques publiques de solidarité sur les 5 prochaines années. La démarche participative lancée en mars dernier a déjà permis de formaliser plusieurs pistes d'actions.

Notre priorité est de faire connaître, de valoriser et de former à ces professions essentielles. C'est le sens de la plateforme numérique et de la campagne de communication lancées dès le 14 novembre. Je remercie toutes les équipes qui se mobilisent sans compter pour la mise en œuvre de toutes ces initiatives. Ma gratitude va bien sûr aussi et avant tout à celles et ceux qui, au quotidien, font de notre métropole une collectivité protectrice et solidaire des plus fragiles.

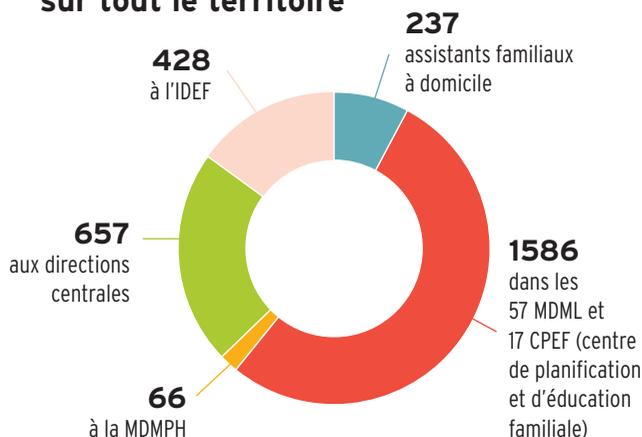
LES MÉTIERS

Les professionnels du domaine social et médico-social de la Métropole sont essentiels à notre système de santé et à la vie de ceux qui ont besoin d'aide ou de soin au quotidien. À l'occasion de « la Quinzaine des métiers du prendre soin », l'équipe du Petit Métropolitain vous emmène à la rencontre de ces agents aux compétences complémentaires, au professionnalisme exemplaire et qui incarnent les valeurs d'altruisme, de solidarité et d'engagement.

Une délégation tournée vers les autres

La DSHE, qui regroupe quelque 3 000 agents, est chargée d'élaborer, de piloter et de mettre en œuvre les politiques de solidarité sur le territoire métropolitain en s'appuyant sur les professionnels sociaux et médico-sociaux (de la petite enfance au grand âge), de l'habitat et de l'éducation. Les agents prenant soin des personnes âgées (PA), des personnes handicapées (PH) et des adultes vulnérables appartiennent aux directions territoriales, à la direction Développement social et médico-social (DSMS) et au pôle PAPH Autonomie, composé des directions Vie en établissement, Vie à domicile et de la Maison métropolitaine - départementale des personnes handicapées (MDMPH). Quant aux professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la famille, ils dépendent des directions territoriales, Santé et Protection maternelle et infantile (DSPMI), Prévention et Protection de l'enfance (DPPE), Adoption (DA) et à l'Institut départemental enfance et famille (IDEF).

Des agents répartis sur tout le territoire



DU « PRENDRE SOIN »



Djamella Pertosa, assistante médico-sociale, MDML à Villeurbanne Nord

Les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML)

Les habitants de la Métropole bénéficient d'un accès de proximité aux services sociaux et médico-sociaux de leur territoire grâce aux MDML. Elles sont le point d'entrée de la PMI et modes d'accueil, des démarches concernant le handicap, l'aide métropolitaine aux personnes âgées (APA), l'aide sociale, le Revenu de solidarité active (RSA), l'insertion, le maintien et l'accès au logement des familles en situation précaire, ou encore les évaluations sociales pour prévenir les difficultés familiales et protéger les enfants en danger.

Témoignage

Djamella Pertosa, assistante médico-sociale

« Je fais le lien entre l'agent médiateur accueil et l'équipe sociale. Je suis en contact avec des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées, en grande précarité, des anciens détenus... De nombreuses administrations sont désormais fermées au public. Or certaines démarches sont compliquées pour ces usagers (fracture numérique, maîtrise de la langue...). Les MDML sont la dernière porte ouverte pour beaucoup d'entre eux. Nous avons parfois l'impression de ne pas pouvoir

faire assez, mais une écoute active et un accueil sans jugement sont déjà précieux pour ce public. J'ai énormément appris d'eux : on donne beaucoup mais on prend autant. Nous devons aussi gérer l'agressivité de certains usagers. Là encore, on apprend à prendre de la distance. Les situations de grande précarité peuvent aboutir à cette colère, mais lorsqu'on reçoit la personne en entretien individuel, elle termine souvent en pleurs : agressivité et gros chagrin ne sont jamais très éloignés. »

Métiers administratifs, ressources et moyens : on compte sur vous !

Les professionnels du « prendre soin » ne pourraient pas accomplir leur mission au quotidien sans l'appui précieux de la direction Ressources de leur délégation, des assistants administratifs, secrétaires, référents, gestionnaires, instructeurs de dossiers, coordinateurs, chargés de projet ou de mission, comptables, juristes, agents de prévention et sécurité, de maintenance, etc. Ils bénéficient aussi du support des équipes RH et moyens généraux (DRHMG), informatiques (DINSI/DDR) ou encore comptables et juridiques (DPIAF).

La protection maternelle et infantile

Ouverts à tous, les services PMI et modes d'accueil des MDML regroupent plus de 400 professionnels à la disposition des familles, des femmes enceintes, des enfants et des adolescents sur les questions de prévention.



Témoignage

Camille de Laroche,
infirmière-puéricultrice

« Je suis infirmière-puéricultrice dans le service de PMI de la MDML Lyon 5 et 9. Ma mission principale est d'assurer la promotion de la santé de l'enfant entre 0 et 6 ans et de sa famille. Elle s'articule autour de 4 grands domaines d'activité :

- **Périnatalité** : actions autour de la naissance, soit en prénatal auprès des femmes enceintes, soit en post-natal après l'arrivée du bébé, en visite à domicile ou au sein de la MDML ;

- **Protection de l'enfance** : traitement des informations préoccupantes, c'est-à-dire

les signalements d'enfants en danger ou en risque de danger, en binôme avec une assistante sociale et en lien avec le service Enfance, également au sein de la MDML ;

- **Bilans de santé dans les écoles maternelles** : dépistages (visuels, auditifs, langage...);

- **Gestion des assistantes maternelles** : attribution, renouvellement, modification d'agrément, puis travail de suivi et d'accompagnement mis en place avec l'auxiliaire de puériculture, en grande partie lors de visites à domicile. »



La prévention et protection de l'enfance

Les actions de la Métropole visent à soutenir les parents confrontés à des difficultés éducatives et à garantir la protection des enfants en danger. Pour cela, les agents conduisent des évaluations sociales, accompagnent les familles et veillent à l'accueil des mineurs en établissements ou en familles d'accueil.

Témoignage

Naïma Alahyane,
éducatrice spécialisée

« Je fais partie de l'équipe renfort de la DSHE, qui compte 85 agents chargés d'assurer la continuité de service lors d'absences ou de départs. J'aime beaucoup le fait de changer d'équipe et de lieu de travail tous les 6 mois en moyenne. Ça demande de l'expertise, une capacité d'adaptation et une certaine réactivité. Ma mission est d'accompagner la relation parent/enfant, souvent à domicile, lorsque la situation familiale est dégradée. Je rencontre aussi les parents dans le cadre des demandes d'agrément d'adoption. Les formations tendent à uniformiser les différents métiers des travailleurs sociaux, mais nous avons chacun nos spécificités, nous sommes complémentaires. C'est un métier du don de soi : on ne peut pas travailler dans le social sans empathie, c'est en elle que l'on puise l'énergie pour aider les autres. Elle est naturelle quand on réalise que personne n'est à l'abri de se retrouver dans la situation des personnes que l'on accompagne. »

Témoignage

Isabelle Bertrand, assistante familiale

« J'accueille une petite fille en continu depuis plus de 3 ans. Elle est arrivée quand elle avait 2 ans et demi et aujourd'hui elle fait partie intégrante de la famille. C'est mon 1^{er} accueil en tant qu'assistante familiale. D'ailleurs, je préfère parler de famille d'accueil car c'est bien la famille au complet qui est impliquée. L'accord de mes 2 enfants était indispensable avant de me lancer. Les enfants que nous accueillons ont vécu des situations difficiles. On se doit de rester constant, serein, flexible, tout en fixant un cadre. C'est plus ou moins dur au

quotidien, mais je peux m'appuyer sur le dispositif d'accueil familial de Grigny. Il comprend entre autres une psychologue et une assistante sociale, avec qui j'échange régulièrement et qui fait une visite à domicile tous les 1 à 2 mois. Nous établissons un projet de vie pour l'enfant. Par notre accompagnement au quotidien, on réussit à atteindre des objectifs qui nous paraissaient inatteignables. Tous les jours, je constate une victoire, plus ou moins grande : c'est un métier très valorisant. »





Claire Descombes, infirmière-puéricultrice, en consultation nourrisson à la MDML Villeurbanne Sud



La semaine des assistantes maternelles, du 14 au 19 novembre

À l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles le 19 novembre, la Métropole de Lyon, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et les Relais de la Petite Enfance, propose près de 70 animations pendant toute la semaine sur tout le territoire. La semaine se clôturera par une conférence co-construite par un groupe de travail composé de 5 assistantes maternelles, 2 professionnelles de la PMI, Nathalie Viallefond et Sylvie Berardi-Braud, 2 personnes de la CAF et d'Arielle Delmas à la direction de la Communication. L'envoi d'un formulaire aux 6 000 assistantes maternelles du territoire au mois d'avril dernier a permis de mettre en évidence les sujets qu'elles souhaitent traiter. L'équipe a travaillé durant 4 ateliers pour concevoir la conférence, choisir l'intervenante et finaliser le projet, avec le soutien de Lucie Vacher, vice-présidente en charge de la petite enfance, et de Marie-Sophie Barthet-Derrien, directrice PMI et modes d'accueil.

Écoutez les interviews de Camille de Laroche et Arielle Delmas dans l'Oreille interne n°10 sur Comète



L'unité Mineurs non accompagnés

En 2017, la Mission d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers (MEOMIE) a rejoint la Métropole de Lyon pour devenir l'unité Mineurs non accompagnés (MNA), située au 210 cours Émile Zola à Villeurbanne. À ce jour, l'équipe est composée de près de 30 agents.

L'institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF)

Aux abords du parc de Parilly à Bron, l'IDEF est un lieu de vie spécialisé dans l'accueil d'urgence des bébés, de leurs mamans et des mineurs sur le territoire métropolitain. À la demande des autorités judiciaires, de la police ou des services sociaux, l'IDEF leur offre protection, soin et accompagnement personnalisé. Les équipes d'agents qui y travaillent assurent, 24h sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an, une mission de service public essentielle dans le dispositif de la protection de l'enfance confiée à la Métropole en 2015.



Témoignage

Coralie Bernigaud,
conseillère en économie sociale et familiale

« Nous assurons l'accueil et l'accompagnement des mineurs non accompagnés, c'est-à-dire sans représentants légaux présents sur le territoire français. Ce public ne "rentre pas dans les cases", il n'a pas accès facilement à certaines prestations métropolitaines. Même s'il y a des situations difficiles et de nombreux imprévus à gérer, j'aime le fait d'être toujours dans la réactivité, l'énergie. Je travaille dans l'équipe depuis près de 3 ans et je fais partie des plus anciennes. Ce turn-over peut s'expliquer par la hausse des publics accompagnés, les différentes évolutions subies par l'unité... Pour faire face à ces problématiques, l'unité MNA prépare un projet de transformation, avec l'appui conseil du service d'Accompagnement à la transformation (DVMAP). »

Témoignage

Anne Collenot,
monitrice éducatrice



« Ça fait 38 ans que j'exerce ce métier, d'abord à la Cité de l'Enfance devenue l'IDEF. Depuis 8 ans, je travaille à la Passerelle, l'unité d'accueil de jour des enfants et adolescents. On les reçoit là où ils en sont, sans jugement. Ce lieu doit leur permettre d'explorer leurs possibles au travers d'ateliers et d'activités. Notre objectif est de nouer une relation avec eux, qu'ils croient en eux. Le placement d'urgence implique des situations de vie difficiles, ces jeunes

sont souvent en souffrance. Mais je suis toujours impressionnée par leur capacité de résilience. Pour les accompagner, nous nous devons d'être des modèles identificateurs, notre posture doit être droite, exemplaire, honnête. Pour créer du lien, il faut être empathique, mais sans se laisser envahir. En cas de difficultés, on peut toujours s'appuyer sur ses collègues, on n'est jamais seul, ce qui est indispensable dans nos métiers. »

L'accompagnement et le soin des personnes âgées et handicapées

La Métropole de Lyon, par l'intermédiaire du pôle PAPH Autonomie et des directions territoriales, a pour mission de veiller à la cohérence du parcours des personnes âgées, vivant à domicile ou accueillies en établissements, et des personnes reconnues en situation de handicap sur son territoire.

La MDMPH, c'est quoi ?

En lien avec les MDML, la Maison métropolitaine - départementale des personnes handicapées (MDMPH) est le point d'entrée vers les services métropolitains pour les personnes en situation de handicap : elles s'informent, demandent des aides ou des prestations et peuvent être reçues dans certains cas par un ou une médecin, psychiatre, psychologue ou assistante sociale.



Retour sur la Semaine bleue



Animation beauté pendant la Semaine Bleue avec les séniors de la résidence Plaisance à Décines

À l'occasion de la semaine nationale des personnes âgées, une série d'événements a lieu chaque année partout en France pour valoriser la place des aînés dans la vie sociale, économique et culturelle. Du 3 au 9 octobre 2022, 45 animations gratuites ont été organisées par la Métropole de Lyon, co-construites par les équipes du pôle PAPH Autonomie, des services Aide à la personne des MDML, du projet « Bien vivre chez soi », les chargées de communication de la DSHE, la direction Culture & vie associative pour la mobilisation des musées, la direction Action & transition économique pour les projets innovants, la direction de la Communication, ainsi que de nombreux partenaires et communes. Plusieurs ateliers ont été animés par les professionnels des MDML ou de Hello Bus.

Le développement social et médico-social

Démarche transversale aux politiques de solidarité pilotées par la DSHE, cet accompagnement participe à la prévention et la lutte contre la pauvreté, à la protection des adultes vulnérables, des femmes victimes de violences conjugales, du public en grande précarité, notamment au travers des maraudes mixtes et de Hello Bus, le Bus Info Santé Social de la Métropole (voir page 16).



Témoignage

Karine Hulín,
assistante sociale autonomie

« Ma mission consiste à orienter, écouter, accompagner, évaluer. Je suis en charge d'un public confronté à de grandes difficultés dans son quotidien : financières, sociales, familiales, de santé, etc. Nos interventions ne sont pas liées à l'âge ou au handicap mais doivent englober plusieurs critères que sont la perte d'autonomie, la rupture de soin, l'isolement social, l'épuisement des aidants. Nous avons connaissance de ces situations par les proches ou des signalements (voisin, médecin, secours...). En plus de l'aide dans la gestion de l'administratif et des finances, je mets en place un accompagnement global, basé sur la

transversalité du réseau en interne et en externe. C'est un métier physique, qui impose de nombreux déplacements : une grande partie de mon travail consiste à optimiser mon circuit de visites pour limiter le temps dans les transports. Nous sommes 4 assistantes sociales autonomie sur tout le territoire de Villeurbanne et gérons chacune environ 200 dossiers. Une des difficultés est le manque d'adhésion de la personne, il arrive qu'elle ne souhaite pas se faire aider. Pour ce public, on constate des progrès sur une temporalité très longue. Il faut accepter le fait qu'on ne maîtrise pas tout, je dis souvent qu'on n'a pas de baguette magique ! »

L'aviez-vous remarqué ?

Ce dossier est très féminin, à l'image des effectifs de la DSHE !

Saviez-vous que la filière médico-sociale de la Métropole comprend 92 % de femmes ?



Merci à vous qui prenez soin de nous, de nos proches, des plus fragiles :

- Monitrice éducatrice / Moniteur éducateur
- Pharmacienne/ Pharmacien
- Assistante/Assistant familial
- Assistante/Assistant médico-social
- Agent éducatif
- Travailleur social
- Éducatrice/Éducateur de jeunes enfants
- Agent d'accueil
- Psychomotricienne/ Psychomotricien
- Assistante/ Assistant social
- Infirmière puéricultrice
- Éducatrice/Éducateur spécialisé
- Auxiliaire de puériculture
- Médecin
- Sage-femme
- Psychiatre
- Conseillère/Conseiller conjugal et familial
- Psychologue
- Diététicienne/ Diététicien
- Ergothérapeute
- Infirmière/Infirmier



Le Projet métropolitain des Solidarités

Démarche participative et partenariale, le Projet métropolitain des solidarités (PMS) a pour objectif de définir les orientations stratégiques transversales en matière de politiques publiques de solidarité sur les 5 prochaines années (2023 - 2027).

Les étapes en 2022

MARS - JUILLET CONCERTATION

3 séminaires + 1 « PMS Tour » visant à recueillir la parole des territoires et des habitants

JUIN INSPIRATION

Le Printemps des Solidarités :
+ de 2 000 personnes inscrites à
40 événements sur le territoire

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE CO-CONSTRUCTION

Ateliers pour formaliser les pistes d'actions et arbitrage lors du vote du PMS en 2023

Focus sur le pouvoir d'agir des professionnels

C'est l'un des 7 axes du PMS. Il vise à redonner du sens au travail social et médico-social, en renouvelant les pratiques et les conditions d'exercice de ces métiers pour favoriser l'innovation et les logiques de développement social local en lien avec les publics, leurs environnements et l'écosystème partenarial.

Il s'articule autour de 3 chantiers prioritaires :

- Agir sur l'attractivité des métiers du « prendre soin »
- Renouveler l'intervention sociale et médico-sociale
- Sécuriser les équipes et partager le risque

La pénurie grandissante de ces métiers provoque des difficultés de recrutement et un turn-over important. Elle touche tous les domaines de l'action sociale et médico-sociale, que ce soit l'enfance, l'autonomie, la santé. Or, la Métropole est l'un des premiers employeurs directs et indirects de ces professionnels, soit en régie, soit via le financement qu'elle apporte aux établissements et services habilités. La nécessité de recruter rapidement de nouveaux professionnels est majeure pour répondre aux besoins de la population du territoire. En octobre et novembre, des professionnels et des partenaires de la Métropole participent à un atelier pour réfléchir à ces questions et développer des actions en matière de valorisation des métiers, de conditions d'exercice, de pratiques de recrutement et de formation initiale.

Une campagne pour valoriser les métiers du « prendre soin »

Face à la pénurie de professionnels dans ce secteur et à la demande croissante de prise en charge, la Métropole de Lyon, en partenariat avec la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e), lance plusieurs actions à partir du 14 novembre :

- **une campagne de communication** et de sensibilisation d'envergure, portée par un court-métrage tourné sur le territoire de la Métropole et une campagne d'affichage pour inciter les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en formation à se tourner vers ces professions et attirer l'attention du grand public sur l'importance de ces métiers ;
- **une plateforme numérique** de formation et de recrutement de ces métiers, pilotée par la MMI'e
→ metiers-du-prendre-soin.fr
- la « **Quinzaine des métiers du prendre soin** », du 14 au 25 novembre : une trentaine d'événements sur l'ensemble de la Métropole (visites d'entreprises, rencontres métiers, forums de recrutements...), destinés aux personnes en recherche d'emploi, entreprises et associations du territoire.

→ Découvrez le programme :

lyonmetropole-mmie.fr/agenda en utilisant le tag « QMPS »

Retrouvez le film de la campagne en scannant ce code QR

Bruno
Aide à domicile

CETTE AIDE, DEMAIN, C'EST VOUS QUI POUVEZ L'APPORTER

Offres d'emplois et de formations sur metiers-du-prendre-soin.fr

MÉTROPOLIE GRAND LYON

Appelez le 04 72 76 59 28

Retrouvez toutes les interviews des métiers du « prendre soin » sur **Comète**

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :



Claude Praliaux, directeur général délégué à la DTEE

Alors que la sobriété énergétique n'est plus un choix mais une nécessité, la Métropole de Lyon a demandé à Claude Praliaux, directeur général adjoint à la transition environnementale et énergétique (DTEE), de préparer des actions pour cet hiver. Il s'agit tout autant de sécuriser l'alimentation énergétique que de poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie de long terme. Nous sommes allés l'interroger sur le volet qui nous concerne directement en tant qu'agent, le volet interne.

La sobriété énergétique: de quoi s'agit-il ?

Selon le Haut Conseil pour le climat, « c'est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective. Elle consiste à nous interroger sur nos besoins, puis à adapter nos usages à ces besoins ».

Il s'agit d'un défi écologique, lié à l'urgence climatique, mais aussi d'un défi économique, avec l'explosion des prix de l'énergie. Fin août, les tarifs de l'énergie ont atteint des niveaux record : 1000 euros le MWh, soit douze fois le prix constaté en août 2021. La Première ministre a demandé aux entreprises et aux collectivités de préparer des plans de sobriété. L'objectif est de réduire de 10 % la consommation d'énergie en deux ans. Nouveau dans la bouche du gouvernement, ce terme de sobriété n'est pas une découverte pour la majorité des collectivités, à commencer par la nôtre. Nous avons déjà engagé des démarches en ce sens, en travaillant sur l'isolation des bâtiments, l'éclairage

public, les circuits courts, le développement des énergies renouvelables, l'accompagnement des habitants dans la maîtrise de leur facture énergétique, etc.

Sur quoi et comment porter nos efforts ?

Cet effort de sobriété énergétique va demander une implication forte de tous les acteurs : État, ménages, entreprises, industries, transports, logement, collectivités territoriales. Il implique de prioriser nos besoins et de supprimer tout gaspillage pour moins consommer et éviter des coupures qui perturberaient la vie de tous. Je précise que si chacun doit devenir acteur de sa consommation d'énergie et transformer durablement ses habitudes, les gros consommateurs (comme la Métropole) ont une responsabilité particulière, compte tenu de leur impact. Nous devons donc être exemplaires.

L'effort de sobriété est nécessairement transversal : il ne s'arrête pas à la baisse de la consommation de chauffage ou de carburant mais il peut s'appliquer à

L'URGENCE D'AGIR

tous les domaines : l'alimentation, le numérique, le travail, l'habillement... et à toutes les activités. Il doit aussi être équitablement partagé et socialement juste, pour ne pas pénaliser les plus défavorisés.

La Métropole de Lyon dispose de puissants leviers d'actions pour agir en ce sens, via les compétences dont elle dispose (urbanisme et aménagement, mobilité, politique du logement, plan climat-air-énergie, politique en matière de marchés...). Il était donc naturel qu'elle soit le fer de lance d'une politique de transition énergétique audacieuse et solidaire. Elle s'est donnée deux objectifs ambitieux que tout le monde doit connaître : la baisse de 30 % des consommations d'énergie par rapport à 2000 et le doublement de la production locale d'énergies renouvelables et de récupération pour atteindre 17 % du mix énergétique d'ici 2026.

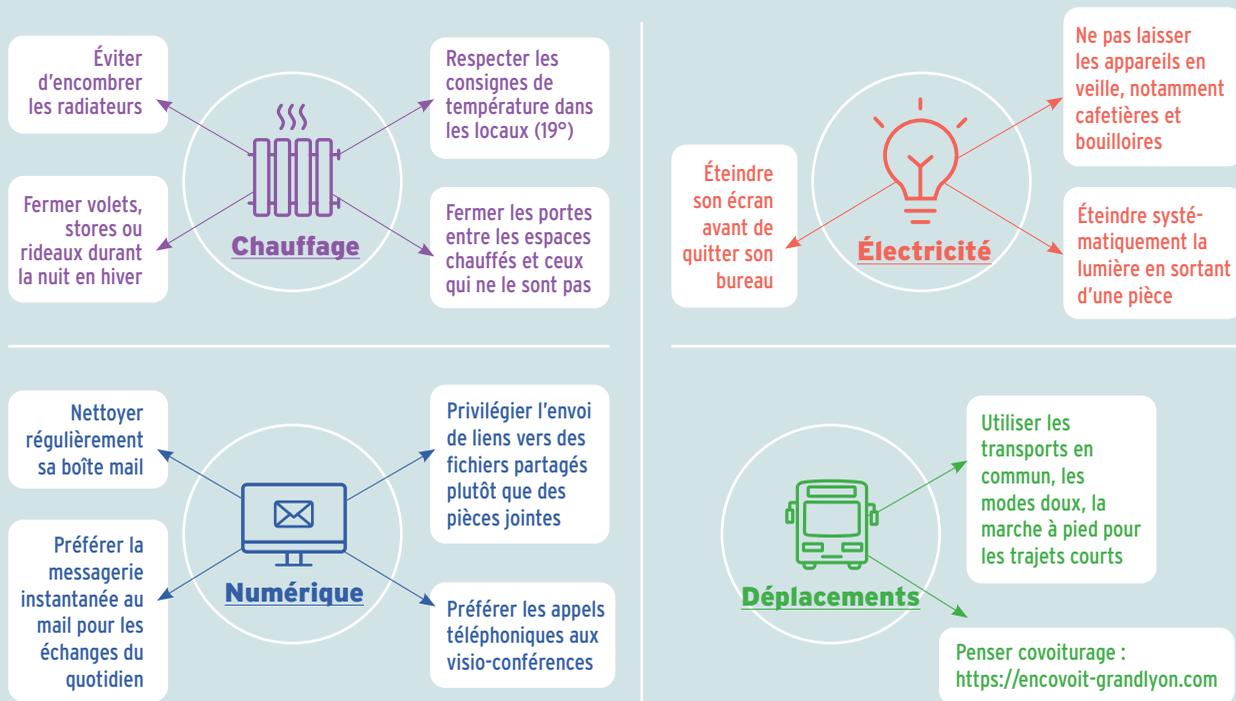
Concrètement, comment allez-vous agir auprès des 9 590 agents de notre collectivité ?

Pour être exemplaire, il nous faut d'abord agir sur nos propres consommations énergétiques. Le

chauffage des bâtiments étant le second poste de consommation (après les usages industriels pour l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets), nous allons régler nos installations afin de ramener cet hiver la température dans nos bâtiments à 19° en journée et à 16° en période d'inoccupation des locaux.

Nous allons également faire preuve de pédagogie sur les bonnes pratiques individuelles et collectives que nous devons adopter, avec l'appui de volontaires en service civique qui iront à la rencontre des agents. Nous le ferons notamment en rappelant l'ensemble des éco-gestes qui, cumulés, ont un impact réel sur nos consommations. C'est le cas par exemple sur l'utilisation des équipements informatiques - très consommateurs d'électricité - ou sur l'éclairage. Réduire notre consommation d'électricité ou de chaleur carbonée va nous demander de redoubler d'énergie et d'imagination dans la recherche de solutions ! Nous engageons donc l'effort sur le temps long pour atteindre nos objectifs au-delà de la situation hivernale.

De petits efforts pour de grands bénéfices : quelques éco-gestes faciles à adopter



UN CHAUFFEUR PAS COMME LES AUTRES

Ce matin d'octobre, Christophe Imbert, jardinier maraîcher au sein du service Parcs & Jardins (DGEEP), a rendez-vous au marché de la place Guichard (Lyon 3). Mais il n'est pas question cette fois de fruits et légumes (cf LPM de septembre). Thierry Combe l'attend aux abords du Hello Bus, le Bus Info Santé Social de la Métropole, qui va aujourd'hui à la rencontre des habitants du quartier, dans le cadre de la semaine bleue dédiée aux personnes âgées.

BIO EXPRESSO



Thierry Combe

Thierry a un parcours quelque peu atypique... Après un CAP Cuisinier Pâtissier, il rejoint la Marine nationale pour devenir fusilier marin. En 1990, il intègre ensuite la Communauté urbaine de Lyon comme agent d'entretien, puis exerce le métier de chauffeur poids lourds au Grand Lyon pendant 27 ans. C'est en 2020 qu'il rejoint la direction Développement social et médico-social (DSHE) comme conducteur du Bus Info Santé Social.



MATINAL & POLYVALENT

« Je suis arrivé à 6h ce matin pour garer le bus à l'emplacement qui m'a été réservé suite à une demande et un repérage effectué avec le placier du marché 15 jours auparavant. Je me suis ensuite occupé de toute l'organisation technique et logistique : brancher l'électricité, installer les stands, fournir la documentation... » explique Thierry. Notre chauffeur ne fait donc pas que conduire : il aide à l'organisation générale des interventions et veille à leur bon déroulement. Il participe aussi, aux côtés de ses collègues (assistantes sociales et infirmières essentiellement), à l'accueil du public et des différents partenaires.

PAS DE TRAIN-TRAIN POUR LE HELLO BUS

Le Hello Bus sillonne les routes de l'ensemble du territoire métropolitain avec une mission : aller à la rencontre des publics les plus éloignés des dispositifs médico-sociaux pour





leur donner des informations sur leur santé et leurs droits. Marchés, campus étudiants, foyers d'hébergement, centres de protection des mères et enfants, aires d'accueil des gens du voyage... « Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas à bord du Hello Bus » confie Thierry. Les MDML, mairies, centres sociaux, associations, universités... peuvent solliciter le bus en fonction de leurs besoins. La Métropole de Lyon le met à disposition gratuitement, sur simple demande.

SUR LA ROUTE POUR LA BONNE CAUSE

Thierry aide aussi à organiser la collecte de protections hygiéniques mise en œuvre avec la direction adjointe Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations (DRHMG) et l'association Règles élémentaires :

« Je prépare une tournée sur tout le territoire pour installer les boîtes à don dans les MDML et les mairies partenaires, puis les collecter une fois l'opération terminée. » Bien sûr, en tant que conducteur, Thierry veille à la maintenance du bus, à son entretien et à ses contrôles techniques. Il est également en charge de toutes les activités administratives liées au fonctionnement du véhicule.

IMPRESSIONS

CHRISTOPHE IMBERT

Thierry exerce un métier à l'opposé du mien : aucune routine, très citoyen, beaucoup de relationnel. On est un peu le Rat de ville et le Rat des champs de la Métropole. J'ai trouvé l'ambiance conviviale au sein de l'équipe et une réelle envie d'aider les autres. Merci pour cette rencontre !



Une vie professionnelle est faite de beaucoup de réalisations, parfois de grands projets, mais ce qui la peuple sans doute le plus, ce sont les femmes et les hommes que l'on y côtoie au quotidien. C'est pour cela que notre équipe de rédaction a choisi de rendre hommage à Noël Joly, créateur du service hydrants de la Métropole, en un temps où notre collectivité telle qu'elle est aujourd'hui n'existait pas encore...

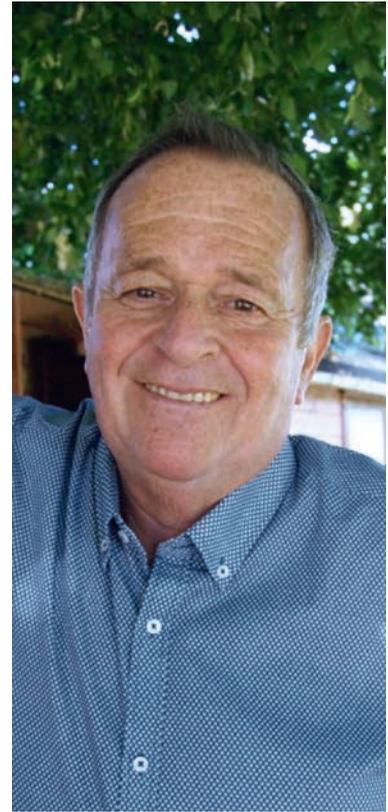
Parce que l'annonce, cet été, de la disparition de Noël, alors même qu'il avait pris sa retraite de notre collectivité depuis plusieurs années, a soulevé une émotion immense chez celles et ceux qui l'avaient connu.

Parce que Noël avait, il y a maintenant 23 ans, construit une équipe qui peut s'enorgueillir de rendre un service majeur à la population : gérer, entretenir et développer les près de 13 000 hydrants que compte le territoire du Grand Lyon.

Savez-vous ce qu'est un hydrant ? Petit indice : cet objet a aussi d'autres noms, celui de poteau d'incendie ou encore, cela parlera au plus grand nombre, de Point d'Eau Incendie (PEI). Voilà l'enjeu et il n'est pas mince : garantir aux sapeurs-pompiers l'accès rapide à un apport massif en eau (un poteau branché sur une canalisation de 100 millimètres doit délivrer un débit minimum de

60 m³/heure sous 1 bar pression). On mesure l'importance de la mission dans une agglomération qui compte quelques quartiers parmi les plus denses d'Europe. Quand Noël Joly est recruté en 1999 par la Communauté urbaine de Lyon, il est déjà connu pour son expertise. Plusieurs années aux côtés des sapeurs-pompiers, à la Défense Incendie et Secours (du temps où celle-ci était à la Courly, jusqu'à la fin des années 90), en ont fait un professionnel aguerri, conscient des enjeux de ce qui est bien plus qu'un accessoire du réseau d'eau (la définition officielle de l'hydrant). Les PEI sont alors encore une compétence des communes et la Métropole pourrait se contenter de répondre à leurs demandes. Mais Noël sait combien anticiper les besoins est important. En une époque où, pour localiser les PEI, les pompiers consultent encore un livre par commune (pour Lyon, c'est deux livres par rive du Rhône), il crée l'unité Eau Territoire Hydrants (ETH) et met en place une base de données numériques permettant d'affecter un numéro et une adresse à chaque poteau. Grâce à lui, les pompiers peuvent être informés, en temps réel, d'une avarie et de l'emplacement du PEI disponible le plus proche.

Et puis surtout, Noël recrute et forme une équipe de 7 agents capables d'assurer la maintenance du parc, d'anticiper les besoins à chaque nouveau projet urbain, à chaque nouvelle construction, mais aussi de veiller à ce que les acteurs privés, notamment industriels, entretiennent correctement les PEI leur appartenant.



Le résultat est payant : lorsqu'en 2015, la Métropole récupère officiellement la compétence des hydrants, avec des règles très contraignantes, celles-ci sont déjà largement respectées par notre collectivité ; elle peut se féliciter d'un excellent taux de couverture, dépassant les 95 %.

Si Noël Joly a tant compté, c'est aussi pour ses immenses qualités humaines : persévérance, franchise, gentillesse, générosité. Les mots de ceux qui ont travaillé avec lui sont sans équivoque : il était unanimement apprécié et respecté.



Hommage de Bruno Delorme, unité Défense extérieure contre l'incendie (DECI/DTEE)

« À la façon de Françoise Héritier dans son livre *Le Sel de la vie*, je vais tenter d'énumérer une toute petite partie de ces sels de la vie que nous avons eu la chance de partager avec toi : travailler ensemble dans un climat de confiance, profiter des moments conviviaux que tu aimais organiser, aller au match de foot, persévérer dans tes idées d'améliorer le service, reconnaître ton courage, admirer ta force de vivre après les épreuves que tu as vécues, apprendre le métier avec toi, être présent lors du départ d'Éric, être à l'écoute et prendre soin des personnes qui t'entouraient, avoir de l'humour... et surtout avoir été un grand homme dont nous sommes très fiers d'avoir pu croiser le chemin. Salut Nono. »

UN DÉFI SPORTIF AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ



Isabelle Brys, Olivia Sentis, Alexandre Jibidar, Nadine Jezequel-Betouille

La Métropole de Lyon a accueilli le week-end du 8 et 9 octobre, le Trailwalker Oxfam, une course solidaire de 100 km que des équipes de quatre marcheurs doivent boucler ensemble en moins de 30 heures. 230 équipes étaient sur le départ, dont l'équipe « IDEF Go on ! » constituée de quatre agents de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) : Olivia Sentis, responsable de la pouponnière, Nadine Jezequel-Betouille, chef de service Actions de santé, Isabelle Brys, responsable du service Parentalité et Alexandre Jibidar, responsable du service Adolescence.

D'où vous est venue l'idée de participer à un tel défi ?

Alexandre : Olivia a entendu parler de cet évènement sur Comète et elle est spontanément venue nous voir en nous disant : « *Et si on montait une équipe ?* » ! L'objectif était de collecter en amont de la course la somme minimum de 1 500 € par équipe pour prendre le départ. Les fonds récoltés servent ensuite à financer les actions d'Oxfam France sur les inégalités et la pauvreté. Nous ne connaissons pas cette association, mais ses missions correspondaient à nos valeurs et à notre état d'esprit. Alors on s'est dit : « *Pourquoi pas ? Soyons fous !* ».

Marcher 100 km en moins de 30h, cela nécessite une bonne préparation physique ! Comment vous êtes-vous entraînés ?

Nadine : Nous avons la chance de travailler à proximité du Parc de Parilly et, depuis le Covid, nous allons y marcher 40 minutes 2 fois par semaine. Avec ce trail en ligne de mire, nous avons intensifié et varié nos entraînements : marche rapide, vélo, piscine... Nous avons créé un groupe WhatsApp sur lequel on partageait nos entraînements du week-end. Cela nous a permis de nous motiver les uns les autres !

Et ça a payé puisque vous avez parcouru les 100 km en moins de 25h ! Racontez-nous...

Nadine : C'est une très belle aventure humaine, mais elle a été... douloureuse ! (rires) Pour commencer, il a plu toute la première étape... C'était physiquement très dur et on a parfois eu de gros coups de barre. Mais on s'est entraîné ! Et il y a sur cette course solidaire un esprit d'équipe qui dépasse les quatre marcheurs. On a reçu un véritable soutien logistique et moral de la part de nos supporters et des organisateurs que l'on retrouvait sur les 8 points de ravitaillement qui jalonnaient le parcours. Des moments de pause très appréciés

pour prendre une douche, se changer, se restaurer et reprendre des forces. Nos supporters ont également marché les derniers kilomètres avec nous !

Une telle aventure, ça ne laisse pas indifférent...

Alexandre : En effet, cette aventure nous a rapprochés : on a beaucoup échangé sur nos missions professionnelles au cours de nos entraînements et des 25 heures d'affilée passées ensemble. Cela a été bénéfique pour nos relations de travail. Cette aventure a également eu une forme de résonance parmi nos collègues, elle a beaucoup fédéré.

Prêts pour recommencer l'année prochaine ?

Alexandre : Il faut qu'on y réfléchisse... (sourire) On va déjà se remettre de cette édition ! Ce qui est sûr, c'est que nous allons continuer à pratiquer une activité sportive au travail. Nous exerçons des missions prenantes (l'IDEF organise l'accueil d'urgence des mineurs de l'Aide Sociale à l'Enfance) avec des accompagnements souvent très compliqués. Le sport entre collègues pendant la pause est donc un bon moyen d'évacuer la pression ! Cela participe à la cohésion des équipes et au bien-être au travail.



Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com

SÉCURITÉ INFORMATIQUE : ALERTE AU CHANTAGE NUMÉRIQUE

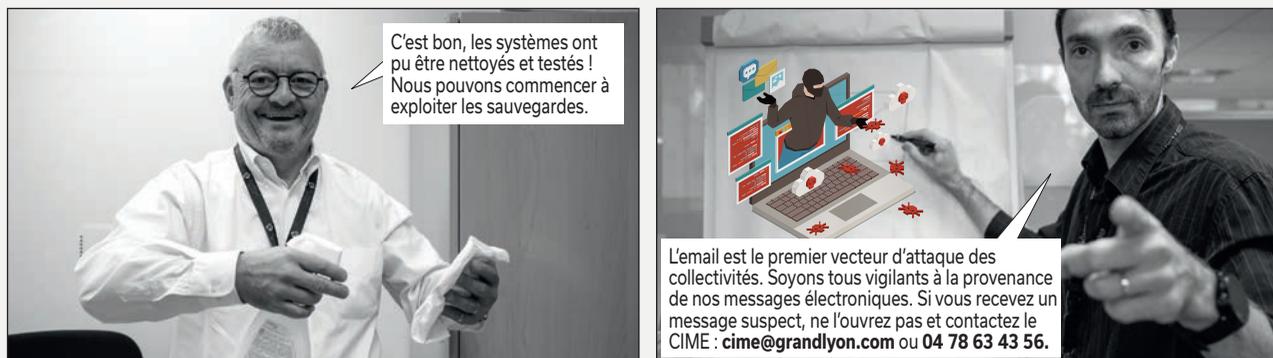
85 % des cyberattaques sont liées à une erreur humaine.

La vigilance s'impose : à chacun d'entre nous de protéger nos espaces de travail.

C'EST PRATIQUE



P 20



*Un rançongiciel est un logiciel malveillant qui chiffre les fichiers contenus sur l'ordinateur des victimes et réclame le paiement d'une rançon pour obtenir à nouveau l'accès.

→ Pour en savoir plus sur la cybersécurité, nous vous invitons à relire le dossier du Petit Métropolitain d'avril 2022.

Merci à l'équipe SSI de la direction Innovation numérique & systèmes d'informations (DINSI) pour sa participation.

LES ASSOS

21



COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03

LES ASSOS

SÉLECTION DE SPECTACLES MATCHS / EXPOSITIONS

SALLE 3000

• Giselle

HALLE TONY GARNIER

• Johnny

Symphonique Tour

BOURSE DU TRAVAIL

• Love me tender

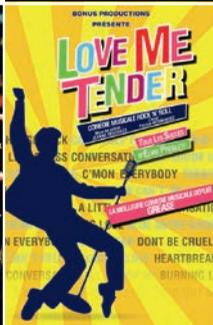
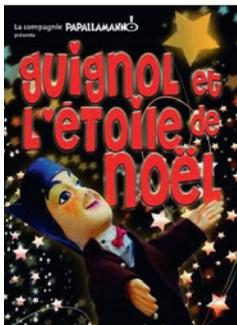
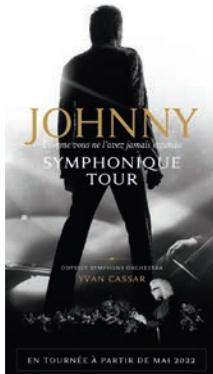
THÉÂTRE LA MAISON

DE GIGNOL

• Guignol et l'étoile
de Noël

MATCHS

• OL et LOU Rugby



→ Lorsque c'est possible, merci de privilégier
l'inscription en ligne sur le site Cosmely.fr

BONS DE NOËL ENFANTS 2022

Les bons de Noël (chéquiers Shopping Pass)
vont être livrés dans les services à partir de
fin novembre/début décembre 2022.



ÉPARGNE VACANCES 2023

Vous pouvez commander, dès à présent
et jusqu'au 28 février 2023, vos chèques
vacances ou macartevacances.

Les demandes doivent être déposées avant le 25 de chaque mois
pour que le 1^{er} prélèvement ait bien lieu le mois suivant.

Pour plus de renseignements,
rendez-vous sur le site Cosmely.fr



LOCATIONS HIVER 2022/2023

Il reste encore quelques locations
d'hiver sur le site Cosmely.fr :
premier arrivé, premier servi !



CESU

Prochaine commande
le 06 janvier 2023.



BILLETTERIE

Les places de cinéma PATHÉ sont désormais uniquement
disponibles sur la plateforme EMILE'S, après connexion
sur Cosmely.fr



→ Découvrez l'intégralité de la programmation
sur le site Cosmely.fr

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon

Tél. : 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org

Site : www.lyonsportmetropole.org

P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - NOVEMBRE 2022

TOUT SCHUSS !

La section Ski Alpin vous propose tous les samedis, ainsi qu'un week-end complet, de décembre à fin mars, des sorties dans les plus belles stations des Alpes à des tarifs extrêmement attractifs (transport en car + forfait). Si vous souhaitez progresser, deux moniteurs fédéraux donnent des cours gratuitement le matin, pour tous, petits et grands, débutants ou confirmés. Une belle opportunité de venir skier en famille ou entre amis dans la convivialité et la bonne humeur.

Info et inscriptions : skialpinism@gmail.com





ELECTIONS DU 8 DECEMBRE 2022 POURQUOI VOTER POUR L'ALLIANCE UNSA-UNICAT ?

Le 8 décembre prochain, vous élierez vos représentants syndicaux pour 4 ans.

Lors des dernières élections de 2018, vous aviez porté en tête des suffrages l'alliance UNSA-UNICAT, sur la base d'un programme commun largement diffusé et de principes clairs de fonctionnement :

le même sens du service public, de l'intérêt général, les mêmes valeurs humanistes, une indépendance totale vis-à-vis des politiques et une défense, sans distinction de catégories, de tous les agents. **Cette union et la recherche de l'unité**, avec les autres partenaires sociaux, chaque fois qu'ils ont bien voulu l'accepter, **nous ont permis des avancées importantes sur les régimes indemnitaires** (+ 8 millions d'euros par an), **la prime d'intéressement collectif de 300 euros, le télétravail, les aidants familiaux, une prime de vie chère de 300 euros en 2022...** En bouclant des clivages archaïques, vous avez permis ces avancées. Elles sont insuffisantes et surtout au point mort depuis le changement d'exécutif (suite UNICAT) ...

Seul on va plus vite, ensemble on est plus forts

Le 8 décembre 2022 votez et faites voter UNSA-UNICAT

Rejoignez-nous sur notre site commun :

www.unsametropoledeleyon.fr

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Facebook: « Unsa Métropole de Lyon » - Site internet: www.unsametropoledeleyon.com
Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



(Suite UNSA) ELECTIONS DU 8 DECEMBRE 2022 POURQUOI VOTER POUR L'ALLIANCE UNSA-UNICAT ?

... C'est pourquoi, par votre vote massif pour la liste d'union UNSA-UNICAT, vous pouvez relancer le processus de négociations sur le pouvoir d'achat (hausse des régimes indemnitaires, paiement des jours de CET, gratuité des transports et de l'eau...), sur les conditions de travail et la justice sociale (semaine de 4 jours, crèches pour les enfants des agents, participation aux frais de garde, refonte complète du COS...).

Vous pouvez retrouver notre programme détaillé et bien d'autres choses dans notre revue spéciale élections largement distribuée, sur notre site internet et dans nos professions de foi. N'hésitez pas aussi à nous contacter directement pour en débattre et à diffuser largement nos revendications.

Seul on va plus vite, ensemble on est plus forts

Le 8 décembre 2022 votez et faites voter UNSA-UNICAT

Rejoignez-nous sur notre site commun :

www.unsametropoledeleyon.fr

UNICAT : 04 28 67 56 46

Facebook : « Unsa Métropole de Lyon »

Site internet : www.unsametropoledeleyon.com

Mail : unicat@grandlyon.com



Le 8 décembre, je vote la CGT !

Les prochaines élections professionnelles verront la mise en place d'une nouvelle instance, fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène Santé et Conditions de Travail (CHSCT) : le Comité Social Territorial (CST).

Voter est essentiel pour donner aux élu.e.s les moyens de défendre les droits et intérêts

collectifs de tous.les agent.e.s, titulaires et contractuel.les.

Les élu.e.s de la CGT sont et seront toujours à vos côtés pour défendre les emplois, le statut, la rémunération, l'organisation et les conditions de travail. Les réorganisations qui s'enchaînent depuis la création de la Métropole, ont engendré une perte du sens, et parfois, trop souvent, une réelle souffrance des agent.e.s. Par leur présence en Commission Administrative Paritaire, bien que fortement modifiées par la loi de Transformation de la Fonction Publique, les élu.e.s CGT défendront vos

carrières, et vous accompagneront dans vos démarches individuelles. Voter CGT, c'est défendre le service public, mis à mal dans toutes ses composantes par les gouvernements successifs, alors même que les agent.e.s qui le font vivre chaque jour ont démontré leur utilité pendant la crise COVID !

Pour un service public de qualité, votez CGT !

La CGT toujours à vos côtés !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle

69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEP CI@grandlyon.com

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 -

Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Je vote, tu votes, nous votons... **CFDT**

Le 8/12/2022, tous les fonctionnaires et contractuels sont appelés à élire leurs représentants pour les 4 prochaines années : Comité Social Territorial : fusion du C.T. et du C.H.S.C.T

Commission Administrative Paritaire

Commission Consultative Paritaire

Pourquoi voter **CFDT** ?

Parce que la **CFDT**, première organisation syndicale en France, pratique un syndicalisme basé sur ses adhérents, sur la démocratie interne et sur la négociation.

Choisir la **CFDT** c'est partager ses valeurs : l'autonomie financière, la démocratie interne, l'indépendance politique, l'émancipation de chacun de ses membres, la solidarité envers tous les travailleurs.

A la Métropole de Lyon, nous connaissons des difficultés dans l'exercice de notre activité : réorganisation de services, restriction de personnel, pression de l'exécutif.

Nos conditions de travail sont parfois difficiles et le déroulement de nos carrières ressemble au parcours du combattant.

La **CFDT** et ses candidats se battent pour vous, pour faire aboutir les revendications sur le plan local et aussi sur le plan national.

En décembre 2022, je vote et je fais voter CFDT

Contactez la **CFDT** : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com

Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



Véhicule de service avec remisage à domicile

La nouvelle formule de déclaration du véhicule de service avec remisage à domicile impacte considérablement la rémunération des agents. Alors qu'un bon nombre de collectivité s'appuie sur le point suivant afin de limiter l'impact financier des agents, la Métropole de Lyon, de son côté « enfonce le clou » et rajoute des frais supplémentaires à son personnel en déclarant un avantage en nature et une indemnité kilométrage négative !

« L'avantage en nature résultant de l'utilisation à titre privé la semaine (trajets domicile-travail) pourra être négligé lorsque l'utilisation du véhicule constitue le prolongement des déplacements professionnels effectués à l'aide du véhicule. »

Situation ne constituant pas un avantage en nature au regard de l'URSSAF

- lorsque l'utilisation du véhicule de service pendant la semaine à titre privé (trajets domicile-travail) constitue le prolongement des déplacements professionnels effectués à l'aide du véhicule ; Serait-ce une manière détournée de l'administration de décourager son personnel à opter pour le remisage à domicile ?

La CFTC dénonce cette pratique - Mobilisez-vous !

Syndicat CFTC - Tél : 04 28 67 56 49 ou 06.

Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com

Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



**la Métropole de Lyon, enlisement et perte de sens !
Ensemble nous pouvons changer tout ça**

La dernière en date : l'avancement de grade 2022 ne sera toujours pas celui de l'équité et de la transparence. L'administration a fait un semblant d'échanges avec nous tout en annonçant simultanément la publication des listes !!!??? Pour les autres sujets comme les RIG, RIF, Ségur FPT pour tous,... l'exécutif remet au lendemain des élections professionnelles depuis juin - 6 mois d'attente inutiles.

Alors pour vous défendre et être les garde-fous de vos intérêts, pour que chacun et chacune soit reconnu(e) dans la collectivité

le 8 décembre EXPRIMEZ-VOUS,

votez pour vos REPRESENTANTS du personnel

Ne laissez pas les autres choisir à votre place.

Restez acteurs de votre vie professionnelle. Accordez-nous votre confiance : ensemble nous pouvons peser dans les décisions.

**Votez pour une liste SNT CFE-CGC
un gage de respect du droit et des agents (A, B et C)**

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropoledeleyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



La hausse folle des prix, des chiffres abstraits pour les plateaux TV, mais concrètement pour une grande majorité des agents le quotidien est de plus en plus difficile. Électricité, gaz, denrées alimentaires, loyer, carburant...

Particulièrement pour les agents de catégorie C, qui représentent 75,6 % des effectifs de la fonction publique territoriale. Pour eux, les fins de mois difficiles ne commencent plus le 20 du mois ni le 15, mais souvent dès le 5. Il faut donc faire des choix : se nourrir, se soigner ou se chauffer ?

Après la crise sanitaire, voici venu le temps du prétexte des conséquences de la guerre... En réalité, c'est la spéculation qui est à l'œuvre ! Car à l'augmentation du carburant s'est ajoutée celle des produits de 1ère nécessité et de l'énergie (gaz et fuel). De l'argent il y en a, mais il ne ruisselle pas pour tous de la même manière.

Mais surtout, notre Métropole est riche et sa masse salariale est ridiculement faible ! L'argent est là et pour aller le chercher, le 8 décembre, VOTES SUD !

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57
E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



LE 8 DECEMBRE 2022 JE VOTE FA

C'est voter utile et la garantie que vos revendications soient portées jusqu'au bout. La FA a été reçu récemment par Mme KHELIFI vice-présidente aux ressources. Nous avons demandé pour le mandat 2022-2026 la revalorisation :

De l'intéressement de 300 à 600 €,
Des RIG (80 € cat C ; 110 € cat B ; 140 € cat A)
De la participation mutuelle santé de 60 à 80 € ou de 30 à 40 € et pour la prévoyance de 15 à 20 €
Des tickets restaurant à 9,50 € glissé sur 3 ans mais aussi sur la participation en pourcentage au restaurant métropolitain.
La mise en œuvre :
De la semaine de 4 jours (engagement cette année du président pour ouvrir le débat) sans avoir recours à un sondage ! Les agents, rencontrés par la FA, sont majoritairement pour. (C'est aussi bon pour la planète !) De la prime SEGUR pour la filière médico-sociale (agents administratifs inclus) De l'indemnité journalière télétravail à 2,50 et 3 jours de télétravail/semaine
De l'équité pour la promotion interne et l'avancement de grade

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fapt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



La sous-traitance de certaines activités nous empêche de défendre certains collègues avec lesquels nous travaillons tous les jours. En ce moment nous sommes inquiets pour les agents d'entretien de la gare routière de Perrache. À l'occasion d'un renouvellement de marché, la métropole veut ouvrir le marché exclusivement aux entreprises d'insertion ce qui pourrait être une bonne idée si pratiquement ça ne revenait pas à désinsérer Paul pour insérer Pierre. En effet, certains travailleurs âgés de Perrache n'ont aucune chance de retrouver du travail s'ils perdent celui-là. Ces travailleurs s'étaient mis en grève le 8 juin 2021 pour dénoncer des dysfonctionnements dans la chaîne hiérarchique de la métropole. On ne peut s'empêcher de penser à une mesure de rétorsion.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

**90 assistantes et
assistants de direction,
du Cabinet et des
Vice-Présidents**

étaient réunis le 11 octobre pour partager des sujets transversaux et échanger autour de problématiques communes. Au programme, après l'introduction d'Anne Jestin, Directrice générale des services : les évolutions du process courrier, la sécurité informatique, la charte graphique et les événements internes. Un moment riche d'échanges pour une communauté d'assistantes jouant un rôle clé dans notre organisation.

